

Dynamiques paysannes

Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?

Repenser l'approche de la productivité

Mieux gérer l'espace et les ressources

Réorienter le développement des économies et des sociétés rurales



© SOS Faim-ML

Les exploitations familiales n'ont pas besoin d'équipements lourds.

La sécurité alimentaire constitue un enjeu important pour la plupart des pays en développement, en particulier pour les pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, si depuis la crise alimentaire de 2008, la conviction reste profonde que la sécurité alimentaire passe par la promotion de l'agriculture, force et de reconnaître que des divergences importantes demeurent quant au type d'agriculture à privilégier. Le débat porte essentiellement sur le choix, dans les politiques agricoles, entre deux modèles : l'exploitation agricole familiale d'une part et l'entreprise agricole à tendance capitaliste d'autre part, connue en Afrique de l'Ouest sous la dénomination « agro-business ou agro-industrie ».

Suite à la crise alimentaire de 2008, la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS, mouvement paysan autonome créé en 1976 qui compte aujourd'hui plus de 150 000 membres actifs) a senti la nécessité de se resituer par rapport au contexte agricole global afin de mieux cerner les enjeux, les risques et les perspectives qui se présentent pour les organisations paysannes.

D'un commun accord avec ses partenaires et mandatée par le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), la FONGS a décidé de mener une étude paysanne portant sur la capacité des exploitations agricoles familiales

à nourrir le Sénégal. L'objectif consistait à évaluer la problématique de la productivité des exploitations agricoles familiales et à dégager les orientations politiques pouvant leur permettre de jouer pleinement leur rôle, à savoir satisfaire durablement les besoins alimentaires des Sénégalais et créer des revenus pour les acteurs.

Entamée en octobre 2008, cette recherche a impliqué les acteurs du monde rural à différents niveaux (exploitations agricoles familiales, associations paysannes des différentes zones agro-écologiques du pays, collectivités locales, administrations territoriales, services déconcentrés de l'État ou encore ONG). Les résultats obtenus permettent de répondre en grande partie à la question: «Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal?»

On voit en effet que, même si, à l'heure actuelle, l'agriculture familiale ne nourrit pas le Sénégal – qui, de ce fait, se voit contraint d'importer de nombreuses denrées alimentaires, elle contribue de façon très significative à l'alimentation des populations, notamment rurales.

Repenser l'approche de la productivité

Les exploitations familiales ont la capacité de nourrir le Sénégal. Les statistiques officielles montrent que le panier de la ménagère sénégalaise (céréales, huiles, poisson, viandes, légumes) est composé aux deux tiers de produits alimentaires produits localement.

L'amélioration des performances des exploitations familiales rurales (agricoles, pastorales, de pêcheurs, etc.) constitue la voie la plus réaliste et la plus sûre pour construire une stratégie de souveraineté alimentaire. Ces exploitations ont la capacité d'augmenter leur production de façon durable, aussi bien à destination de la population rurale que de celle des villes, pour autant que certaines conditions soient remplies.



Source: ANSD « les déterminants de l'inflation au Sénégal ... » - Sept. 2008

Les contraintes

Contraintes liées au contexte économique et institutionnel

Malheureusement, de nombreuses contraintes liées au contexte économique et institutionnel limitent les marges de manoeuvre des exploitations familiales. Pour innover et accroître sa production, qualitativement et quantitativement, ce type d'agriculture a besoin d'un environnement sécurisé et incitatif. Les exploitations familiales constituent en effet le maillon d'une chaîne qui implique de nombreux autres acteurs: pouvoirs publics, opérateurs économiques privés ou encore organismes d'appui. Force est de constater que cette chaîne compte pour l'instant de nombreux points faibles.

Malgré les nombreux efforts consentis récemment pour améliorer la situation (pistes, routes, subvention des intrants et du matériel agricole...), de nombreux freins demeurent. L'accès des exploitations familiales aux services économiques reste difficile dans beaucoup d'endroits, aussi bien pour les productions primaires que pour les activités para agricoles ou non agricoles. Les investissements restent encore insuffisants en termes d'infrastructures et d'équipements. La régulation des prix des produits agricoles et des facteurs de production se montre très insuffisante tandis que l'évolution de la situation foncière demeure préoccupante.

Contraintes internes

Au sein même de certaines exploitations familiales subsistent des obstacles au bon développement des activités: superficies cultivables limitées, système de décision et de gestion peu favorable (notamment dans certaines parties du Bassin arachidier) ou difficulté d'accès des femmes et des jeunes à des promotions économiques.

Des propositions

La levée de ces contraintes permettrait aux exploitations familiales d'augmenter leur productivité et de jouer pleinement leur rôle dans l'amélioration durable de la situation alimentaire nationale. Pour cela, il faudrait d'une part promouvoir des politiques agricoles et rurales qui valorisent de façon optimale les marges de progression des exploitations familiales agricoles, pastorales et de pêcheurs et, d'autre part, encourager la modernisation de cette agriculture.

Promouvoir des politiques agricoles et rurales

La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) constitue une avancée très importante et il est essentiel que les dispositions qu'elle prévoit soient traduites en actions rapidement, de façon effective et concertée. Par rapport à l'objectif de souveraineté alimentaire, cinq points paraissent essentiels :

- Poursuivre les investissements dans les infrastructures de base (routes, pistes) et accroître les équipements structurants (aménagements hydro-agricoles, équipements pour la transformation, le stockage et la conservation, etc.). Un investissement important serait nécessaire également pour restaurer la fertilité des sols.
- Renforcer et améliorer l'efficacité des services économiques indispensables aux exploitations familiales (crédit à court et moyen terme, approvisionnement en intrants, mise en marché, transformation, etc.) en veillant à ce qu'ils soient stables et accessibles (coût, proximité) et qu'ils concernent l'ensemble des activités rurales. Cela suppose la mise en place de partenariats équilibrés et durables entre les exploitants (et leur organisation) et les opérateurs économiques privés qui interviennent en amont et en aval de la production. Le rôle de ces derniers se révèle essentiel pour améliorer les performances des filières et des chaînes de valeur.
- Appuyer l'innovation technique, dans le domaine de la production et de la transformation, en facilitant l'accès à l'information et à la formation, en encourageant les échanges entre paysans.
- Mettre en place des mécanismes de stabilisation des prix des produits agricoles et des intrants qui incitent au développement des productions alimentaires locales.
- Assurer la sécurité foncière des exploitations familiales par une réforme consensuelle qui permettrait de lever les impasses actuelles et qui garantisse l'accès à la terre.

À noter enfin que ces mesures devraient s'accompagner d'une promotion des produits alimentaires locaux auprès des consommateurs.

Encourager la modernisation des exploitations agricoles

Il est indispensable d'encourager la modernisation des exploitations agricoles, notamment en renforçant leur efficacité économique (choix de production, intensification), en améliorant leur organisation interne (modalités de prise de décision et de gestion), en prenant mieux en compte les intérêts spécifiques des femmes et des jeunes ainsi que l'importance de leur contribution et en renforçant la qualification des paysans ruraux.

Cette modernisation devrait idéalement préserver les caractéristiques qui font la force des exploitations familiales et viser l'amélioration de leur productivité globale. Celle-ci est certes liée à l'amélioration des rendements (de la terre et des animaux) mais intègre également l'autonomie alimentaire de l'exploitation et la maîtrise des dépenses familiales.



L'innovation technique a besoin d'être appuyée. Ici, une femme transforme une récolte d'arachides en huile.

© SOS Fam-ML

Mieux gérer l'espace et les ressources

L'amélioration des performances des exploitations familiales suppose notamment une augmentation de leur productivité. Or cette dernière dépend en partie de la richesse de la terre, laquelle repose sur la fertilité et la qualité de l'espace terrestre et maritime. Par ailleurs, la taille de l'exploitation, et donc son accès à l'espace et sa disponibilité, joue également un rôle, tout comme les investissements que la famille consent. Ces investissements ne seront réalisés que dans le cadre d'un espace sécurisé ; ce qui pose en filigrane la question de la législation foncière.

Le Sénégal dispose d'un potentiel significatif pour les productions primaires, aliments nécessaires à la sécurité alimentaire. Ce potentiel pousse certains à considérer « qu'il y a beaucoup d'espace » et « de la place pour tout le monde ». Or, l'espace disponible pour les activités agro-sylvo-pastorales se réduit et les ressources naturelles connaissent une dégradation continue. Selon le recensement national de l'Agriculture de 1998, les terres arables représentent 19% de la superficie totale du Sénégal, soit 3 800 000 ha, parmi lesquels 65% sont effectivement cultivées. Les terres cultivables sont inégalement réparties selon les régions puisque près de la moitié des zones cultivées se concentrent à l'Ouest du pays – région par ailleurs la plus peuplée et la mieux connectée aux grands marchés urbains et internationaux.

Des défis à relever

Concernant l'accès à l'espace et la gestion des ressources naturelles, les exploitations familiales sont confrontées à trois grands défis.

Le premier défi naît de la croissance démographique, qui engendre une « pression » sur les terres. Entre 1960 et 1998, malgré une augmentation de 75 % de la surface totale cultivée, la surface par actif a diminué de moitié passant de 1,07 ha à 0,54 ha par actif. Cette situation est particulièrement forte dans la partie Ouest du pays qui connaît des densités démographiques très élevées, alors que le reste du territoire apparaît globalement sous peuplé.

La dégradation des ressources naturelles, deuxième défi, revêt plusieurs formes : désertification des terres agricoles (baisse de la pluviométrie, érosion éolienne), diminution des ressources en eau (raccourcissement de la saison des pluies), dégradation des ressources forestières et du couvert végétal (diminution de 10% entre 1985 et 1995), régression du système pastoral (extension des surfaces cultivées, dégradation des pâturages, régression de l'élevage bovin extensif transhumant et politiques publiques peu favorables) et surexploitation des ressources halieutiques (surcapacité dans les pêcheries artisanales, excès de l'effort de pêche, sécheresse, ...). Les changements climatiques annoncés pourraient de plus accélérer et aggraver ces évolutions préoccupantes.

Le dernier défi concerne la concurrence accrue sur l'espace et sur les ressources naturelles. Cette concurrence peut avoir une origine ancienne, qui s'aggrave et se traduit par des tensions entre agriculteurs et éleveurs, exploitants forestiers et populations locales ou encore pêcheurs locaux et étrangers. Par ailleurs, on note l'affectation d'espaces agro-sylvo-pastoraux et maritimes à d'autres usages, notamment en raison de l'urbanisation rapide et de la concurrence des autres secteurs économiques (tourisme, exploitations minières, etc.). L'espace agricole situé à la périphérie des villes comme Dakar est rogné tandis que des installations à vocation touristique fleurissent dans les zones maritimes et que des équipements et des infrastructures à vocation minière ou industrielle sont mises en place dans l'espace agricole, notamment sur le plateau de Thiès. Les paysans comprennent la nécessité pour le Sénégal de diversifier son économie mais cela se fait souvent dans l'opacité, et à leur détriment ; et le développement de l'agro-business constitue une forme de concurrence

particulièrement préoccupante pour les exploitations familiales. Jusqu'à une date récente, les opérateurs économiques ont surtout investi dans l'amont et dans l'aval de la production primaire. Les exploitations familiales reconnaissent l'importance du rôle des industries de transformation (tomate industrielle, poisson, coton, arachide, etc.) qui stimulent la production dès lors qu'elles sécurisent les débouchés et les prix. Néanmoins, peu d'opérateurs économiques ont investi jusqu'ici dans les productions primaires à l'exception de la pêche (la pêche semi-industrielle assure le tiers des volumes pêchés), de l'exploitation forestière, de l'aviculture, etc.

L'entrée massive de l'agro-business dans la production agricole est une préoccupation pour les paysans qui s'inquiètent des immenses surfaces concernées si les projets en cours ou prévus se concrétisent. Le programme agro-carburant prévoit par exemple l'affectation de 320.000 ha en 2012, la GOANA¹ accroît fortement la demande de terres conduisant ainsi à des situations où certaines communautés rurales ont distribué plus de foncier qu'il n'y en avait de disponible (notamment dans la Communauté rurale de Mbane). Les modalités d'attribution des terres posent également problèmes, car les procédures actuelles d'attribution ne sont pas transparentes. Elles ne s'inscrivent pas dans le cadre légal existant et l'impact environnemental et social que pourrait avoir la multiplication d'entreprises agricoles fortement capitalisées n'est pas mesuré. Des informations font état d'un projet de loi de réforme foncière qui pourrait conduire à des processus d'exclusion de l'agriculture familiale dans certaines zones, au profit d'entrepreneurs étrangers à la zone.

L'agro-business constitue une forme de concurrence particulièrement préoccupante pour les exploitations familiales.

Des propositions paysannes

La concertation entre les acteurs a fait ressortir cinq propositions :

- ☛ Garantir la sécurité foncière des exploitations familiales, qui n'ont aucun droit formel. Une réforme foncière se justifie afin de mettre au point une législation et d'encadrer par la loi les recompositions foncières en cours dans les sociétés locales (« transactions illégales ») ou qui seront nécessaires pour assurer la viabilité économique de certaines exploitations familiales.

¹ : Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance lancée par l'État sénégalais en 2008 en réaction à la crise alimentaire, et ayant servi de prétexte pour attribuer des superficies importantes à tour de bras à des cadres publics et privés, et à des chefs religieux.

- Redéfinir et préciser les modalités d'exploitation des autres ressources. Le système pastoral est reconnu par la LOASP (*Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale*) comme mode de mise en valeur de l'espace. Il devrait faire l'objet de dispositions réglementaires qui protègent les droits des éleveurs (pâturages, zones de parcours) et qui réglementent leurs pratiques. Certaines dispositions réglementaires devraient également être modifiées dans le secteur de la pêche.
- Promouvoir une gestion concertée des ressources naturelles à l'échelle locale, en prenant en compte les spécificités régionales. Avec le processus de décentralisation, les compétences en termes de gestion des ressources naturelles ont été transférées aux communautés rurales. Il serait nécessaire de respecter les attributions qui leur sont dévolues, de mettre en place les instruments permettant des diagnostics permanents de la situation des ressources naturelles et des procédures assurant une concertation entre les élus et la population afin d'améliorer la gouvernance locale.
- Mettre en place des programmes ambitieux d'amélioration durable de la productivité de la terre et des animaux. Plusieurs voies peuvent être explorées afin de restaurer la fertilité des terres et de promouvoir des modèles d'exploitation plus durables : mesures incitatives pour l'agro-foresterie, intégration agriculture/élevage, programme d'envergure de restauration de la fertilité des sols.
- Mettre en œuvre une politique rigoureuse d'aménagement du territoire visant à une meilleure répartition de la population sur l'ensemble du territoire national en améliorant les conditions de vie et en rendant les zones périphériques plus attractives. Il s'agit d'appuyer de façon prioritaire le développement économique des régions les plus éloignées ainsi que la diversification des activités rurales non agricoles.

Réorienter le développement des économies et des sociétés rurales

Outre la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'espace et des ressources naturelles, le Sénégal est confronté à deux autres défis de taille : l'emploi des jeunes et l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus d'une partie importante de la population. Il faut donc s'efforcer d'élargir la réflexion en abordant le rôle actuel et le potentiel des exploitations familiales dans la construction d'une

nouvelle économie locale et régionale, apte à favoriser la production de richesses, la création d'emplois et les rééquilibres sociaux et territoriaux.

Le défi de l'emploi des jeunes

Selon les prévisions actuelles, la population active sénégalaise continuera d'augmenter jusqu'en 2050 au moins. C'est là un atout important pour le développement économique du pays car cette nouvelle force de travail permettrait d'augmenter la richesse produite. Cependant, cette main d'œuvre ne peut être valorisée que si l'économie est en mesure d'absorber l'augmentation de la population active en créant des activités, des emplois salariés et des auto-emplois nouveaux.

Le défi de l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus d'une partie importante de la population

Au Sénégal, la pauvreté recule globalement, mais reste fortement présente, notamment en milieu rural où 65% des ménages sont pauvres. L'enquête réalisée en 2008 dans le cadre de l'étude Ruralstruc² portant sur un millier de ménages ruraux confirme la forte incidence de la pauvreté en milieu rural : les revenus moyens sont partout inférieurs au produit intérieur brut national par tête. Et, à l'exception du delta du fleuve Sénégal, les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté défini au niveau régional.

Ces deux défis sont liés et il est impératif de les relever pour des raisons éthiques, économiques et de stabilité sociale. Les réponses passent à l'évidence par l'augmentation de la production de richesses, mais aussi par une répartition plus équitable de la richesse produite et la réduction des déséquilibres qui persistent entre villes et campagnes, entre régions, et au sein même de chaque région.

Le milieu rural a des atouts importants pour contribuer à relever ces défis

Le Sénégal reste un pays fortement rural

La majorité des Sénégalais vit encore en milieu rural (51%). Mieux, ce pourcentage officiel selon lequel 49% des Sénégalais vivent en milieu urbain cache mal la ruralité du pays, car dans ce dernier lot, les 46% vivent dans les pôles « urbains » secondaires qui émergent et se développent entre les villes et les campagnes. La population rurale continue d'être majoritaire. Et cette tendance devrait se maintenir jusqu'en 2025 au moins. Le milieu rural reste donc le principal pourvoyeur de main d'œuvre et de force de travail.

Les ruraux ont un rôle essentiel dans le développement économique et social du pays et des régions

Ils constituent un important marché de consommation (87% des ménages). On note l'importance croissante des pôles régionaux dans l'économie nationale (Touba, Diaobé, Dahra, Khombole, etc.) tandis que les activités

Les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal



Séance plénière du Forum international.

Du 29 novembre au 1 décembre 2010, le CNCR et la FONGS ont organisé à Dakar, un forum international qui a rassemblé plus de 1000 personnes représentant diverses structures et venant d'une vingtaine de pays.

Les échanges ont confirmé les résultats des études paysannes conduites par les associations de la FONGS. Un mémorandum a été lu à l'issue du forum où l'on reconnaît que les exploitations familiales sont à la fois préservatrices, les gestionnaires et les usagers des ressources naturelles que sont la terre, l'eau, les forêts et la biodiversité.

Globalement, le forum a permis au mouvement paysan sénégalais de montrer la place et le rôle actuels et potentiels des exploitations familiales. Les paysans sénégalais et les acteurs présents au forum ont pris des engagements dans le cadre de leurs pratiques, et formulé des interpellations à l'État et aux décideurs, devant contribuer à :

- améliorer la productivité des exploitations familiales,
- améliorer la maîtrise et la gestion de l'espace et des ressources,
- stimuler les économies et sociétés rurales.

La FONGS a pour sa part formulé un nouveau plan stratégique 2011-2015, qui sera son principal outil pour contribuer à la mise en oeuvre des conclusions du forum.

agro sylvo pastorales continuent à jouer un rôle déterminant dans l'économie nationale. La diminution de la contribution du secteur primaire au PIB (en moyenne 14% ces cinq dernières années) ne doit pas occulter les importants effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie (agro alimentaire, transport, commerce, etc.).

Le potentiel du milieu rural reste insuffisamment valorisé

Des efforts importants ont été faits en faveur du monde rural ces dernières années : des investissements sociaux d'une part (accès à l'eau potable en milieu rural de 56% en 2000 à 61% en 2005 ; scolarisation élémentaire de 72% en 2002 à plus de 86% en 2007 ; accès au soin de santé de 33% en 2002 à 52% en 2005) et des investissements productifs en faveur de l'agriculture d'autre part, notamment dans le cadre des programmes spéciaux, du plan REVA³ et de la GOANA.

Les exploitations familiales sont au cœur des dynamiques économiques et sociales

La grande majorité des ménages ruraux vivent dans des exploitations familiales (9/10). Dans un contexte peu favorable, les exploitations familiales sont à l'origine de dynamiques économiques multiples liées à la diversification des activités rurales.

Pour augmenter leurs revenus, les paysans tentent en effet de multiplier leurs activités professionnelles. Quelques exemples :

³ : Le plan Reva (Retour vers l'agriculture) est une politique de développement du gouvernement du Sénégal basée sur la production agricole et sur la création de pôles d'émergence visant à développer l'agriculture à travers des fermes pour les jeunes dans les domaines de l'horticulture et des céréales.

- activités para agricoles : transformation et commerce des produits agricoles. Beaucoup de femmes s'adonnent ainsi à des activités de transformation (le riz dans la vallée du fleuve ou l'arachide dans le bassin arachidier).
- activités non agricoles et « nouveaux métiers » : l'urbanisation en milieu rural et les flux de personnes entraînent l'apparition d'activités de maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité, chauffage ou encore mécanique.

L'enquête Ruralstruc montre que l'agriculture reste le socle des activités des ménages ruraux. Mais sa part dans le revenu moyen global des ménages varie selon les régions : 70% en Haute Casamance, 50% dans le delta et dans les parties centrales et méridionales du bassin arachidier, 30 à 40% dans le nord du bassin arachidier et dans le Sud-est du pays. Ainsi, la pluri-activité au sein des exploitations familiales tend à devenir la règle. Dans le nord du bassin arachidier, par exemple, quatre ménages sur cinq s'engagent dans des activités non agricoles, devenues leur première source de revenus. Cette situation se révèle d'autant plus forte dans les régions les mieux connectées au marché du travail urbain.

Des propositions

Une densification du tissu économique et social du monde rural doit être mise en place par une politique vigoureuse d'aménagement du territoire. Cela favoriserait les rééquilibrages entre régions et à l'intérieur des régions. En misant sur les exploitations familiales, on obtient un triple objectif :

- Une vie plus attractive dans le monde rural ;

- ☛ Une économie rurale plus performante, créatrice de richesse ;
 - ☛ Une plus grande prise de responsabilité des acteurs ruraux ;
- Cependant, cette situation ne pourrait être atteinte que sous certaines conditions.
- ☛ Replacer l'agriculture au cœur des politiques de développement en valorisant la force que représentent les exploitations familiales (favoriser la modernisation des exploitations familiales et améliorer l'organisation des filières et veiller à une répartition équitable de la richesse produite) ;
 - ☛ Renforcer le dynamisme des espaces économiques régionaux en favorisant l'émergence et la consolidation des pôles régionaux - urbains secondaires et ruraux et une nouvelle articulation urbain / rural, afin que le milieu rural ne soit pas continuellement ponctionné et cantonné dans les seules productions primaires ;
 - ☛ Mettre en œuvre une politique rigoureuse d'aménagement du territoire ;
 - ☛ Promouvoir la qualification et l'emploi des femmes et des hommes avec une attention particulière pour les jeunes ruraux (formation professionnelle) ;
 - ☛ Améliorer la gouvernance aux différentes échelles : renforcer la prise de responsabilités des acteurs locaux et favoriser les initiatives (décentraliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités locales et mettre en place des mécanismes et des outils de concertation pour la définition et la mise en œuvre des plans locaux, départementaux, régionaux de développement) ;
 - ☛ Améliorer les conditions de l'insertion du Sénégal dans le commerce international en valorisant les atouts offerts par l'intégration sous-régionale et en continuant à négocier la définition de règles plus équitables (OMC, APE).

Conclusion

La reconnaissance des exploitations familiales au Sénégal en tant qu'acteur majeur du développement du pays constitue un travail de longue haleine. Cette ambition stratégique ne pourra aboutir sans un suivi permanent de la situation de terrain, sans la consolidation des acquis des paysans issus d'exploitations familiales et sans la réalisation d'études complémentaires – à cet égard, l'activité pastorale n'est pas encore assez prise en compte.

En outre, ce travail de recherche considérable a permis à la FONGS d'ouvrir le débat au sein et autour du mouvement paysan, tant au niveau national que sous-régional.

Au final, trois principales conditions sont requises si l'on veut voir les exploitations familiales nourrir à terme le Sénégal :

- ☛ Pour améliorer les performances des exploitations familiales, il s'agit tout d'abord de **repenser leur productivité** en tenant compte des fonctions complémentaires que ces exploitations assurent: production agro-sylvo-pastorale, production non agricole, consommation familiale, gestion du terroir, transmission de connaissances et de valeurs sociales.
- ☛ Il faut par ailleurs veiller à ce que les exploitations familiales **maîtrisent mieux leur espace** et renouvellent leurs bases de ressources naturelles afin de produire de façon durable.
- ☛ Il importe enfin que ces exploitations s'insèrent dans **un tissu économique et social régional qui stimule ces progrès**, lesquels engendreront un impact bénéfiques sur la promotion de l'économie rurale et l'amélioration des conditions de vie.

La réflexion est sous-tendue par trois interrogations majeures :

Quel sera le devenir du paysan sénégalais ?

Quelles sont ses chances de promotion à travers l'agriculture familiale ? Quels sont, selon les régions, les seuils de viabilité de son exploitation qui lui assureront un avenir, ainsi qu'à ses enfants ? Quel sera le sort des paysans menacés de perdre leurs terres ? Sur quel avenir peuvent compter les jeunes ruraux ? Quelle formation leur offrir ?

Quel sera le devenir du monde rural sénégalais ?

Quelles sont, pour le Sénégal, les sources rurales de dynamisme économique et social dans lesquelles le pays peut puiser ? Les disparités spatiales actuelles, génératrices de déséquilibres, vont-elles s'intensifier ou s'estomper ? Comment peut évoluer le rapport entre les villes et les campagnes ? Le monde rural sénégalais va-t-il subir ou profiter de la globalisation ?

Quel sera le devenir du mouvement paysan ?

Quelle vision le mouvement peut-il proposer aux paysans pour leur rendre espoir ? Quels combats devra-t-il conduire ? Quelles stratégies d'alliance et de mobilisation va-t-il développer ?

Ce numéro de Dynamiques Paysannes a été réalisé par François Cajot, Responsable des partenariats de SOS Faim pour le Sénégal et Papa Assane Diop, cellule technique de la FONGS

SOS Faim et les Organisations Paysannes

SOS Faim appuie depuis de nombreuses années des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. La revue *Dynamiques paysannes* est consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org.

Parallèlement à *Dynamiques Paysannes*, SOS Faim édite **Zoom microfinance**, une publication qui interroge la microfinance dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre comme outil de développement. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Éditeur responsable : Freddy Destrait, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
Coordination: Marine Lefebvre
Graphisme: www.marmelade.be
Dynamiques Paysannes est imprimée sur du papier recyclé

SOS Faim – Agir avec le Sud

Rue aux Laines, 4
B-1000 Bruxelles – Belgique
Tél. 32-(0)2 511 22 38 Fax 32-(0)2 514 47 77
E-mail info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo
4141 Esch / Alzette – Luxembourg
Tél. 352-49 09 96 Fax 352-49 09 96 28
E-mail info-luxembourg@sosfaim.org

Site internet **www.sosfaim.org**

Dynamiques Paysannes est réalisée avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique et du Ministère des Affaires Étrangères luxembourgeois.

Les derniers numéros de *Dynamiques Paysannes* ont concerné :

n° 23

MOORIBEN : l'expérience d'un système de services intégrés au bénéfice des paysans nigériens.

n° 22

Faire de l'information une valeur ajoutée pour la production agricole, le défi des journaux *La Voix Du Paysan* (LVDP) et *The Farmers' Voice* (TFV) au Cameroun

n° 21

Le développement de la filière pomme de terre en zone sahélienne

n° 20

Mali - Office du Niger.
Le mouvement paysan peut-il faire reculer l'agro business ?

n° 19

Une dynamique locale se crée autour des banques de céréales : le cas de FCE en éthiopie

n° 18

Une organisation paysanne au Sénégal, exemple de la FAPAL

n° 17

Les Organisations interprofessionnelles en Afrique de l'Ouest